

COMMUNIQUE DE PRESSE – 21 septembre 2019

L'extinction nocturne séduit les communes des Parcs

Parc naturel
régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



La sixième séance intercommunale sur l'énergie organisée par les Parcs Doubs et Chasseral a connu une participation record vendredi à Tramelan. Dix-neuf des trente-sept communes des Parcs naturels régionaux (respectivement huit et onze, soit plus d'une vingtaine d'élus) ont pris part aux échanges d'expérience sur le thème de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Les participants ont pu ensuite profiter de la Fête de la Nuit organisée par la commune de Tramelan.

La rencontre était centrée autour de deux tables rondes qui ont donné lieu à de riches échanges d'expérience entre les vingt-quatre conseillers et conseillères communaux. La première discussion, consacrée aux enjeux techniques de l'extinction nocturne, a mis en avant plusieurs questionnements notamment concernant la difficulté d'éteindre l'éclairage le long des routes cantonales et la possibilité de rallumer facilement l'éclairage si nécessaire. Toutes les communes pratiquant l'extinction ont également souligné les économies financières de plusieurs milliers de francs qu'offre l'extinction nocturne.

La table ronde suivante, axée sur la gestion de la communication, a permis de comparer les différentes méthodes pour communiquer un projet d'extinction à la population. Les communes les plus peuplées ont en effet mené des sondages

dans la population alors que d'autres ont choisi d'interrompre l'éclairage public au niveau de leur exécutif. La plupart du temps, celui-ci a lieu aux heures les plus creuses de la nuit, soit entre minuit et 05h00 du matin. Selon le retour d'expérience des communes pratiquant déjà l'extinction, les craintes des riverains quant à l'insécurité sont rapidement remplacées par le bien-être procuré par le retour de l'obscurité. Aucune corrélation n'a d'ailleurs été prouvée entre l'extinction nocturne et la hausse des agressions.

Le territoire Doubs-Chasseral vers une extinction complète ?

Devant l'engouement des communes pour cette thématique, la séance a été conclue sur la proposition que les Parcs Doubs et Chasseral deviennent un vaste territoire pratiquant l'extinction nocturne. Si toutes les communes adhèrent, plus de 680 km² pourraient ainsi, à terme, profiter du retour de l'obscurité et des nombreux avantages en découlant pour la biodiversité comme pour les humains. Actuellement, sur les trente-sept communes des Parcs Doubs et Chasseral, six pratiquent déjà l'extinction, cinq sont en phase de test et dix-sept ont déjà manifesté un grand intérêt pour la démarche. Une prochaine séance intercommunale sera organisée par les Parcs en 2020 pour approfondir le sujet et analyser comment valoriser la démarche pour la région.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Magali Schmid (Parc Chasseral)
+41 (0)32 945 39 44
magali.schmidt@parcchasseral.ch

Fanny Desfray (Parc du Doubs)
+41 (0)79 584 32 78
fanny.desfray@parcdoubs.ch